



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du mardi 22 février 2022**

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal <b>19</b>	Nombre de Membres présents à la séance <b>14</b>	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération <b>17</b>
---	---	--

Date de la convocation : 16 février 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 16 février 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le vingt-deux février à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 16 février 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

**Présents :** Madame BOULIER Claude, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

**Absents excusés :**

Madame GUERZA Sylvie

Madame PATENOTTE Isabelle

Monsieur BRUNG Michel a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame BUQUET Jessica a été nommée secrétaire de séance.

**2022/15 – CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF POUR LES FEUX TRICOLORES**

La commune bénéficie actuellement d'un contrat d'entretien préventif pour les feux tricolores de la commune. Ce contrat arrive à son terme. Il est proposé de renouveler ce contrat pour une durée d'un an, tacitement reconductible deux fois, (durée totale de 3 ans). Ce contrat comprend l'entretien des feux tricolores et un numéro d'astreinte en cas de besoin. Un devis est proposé pour 875 euros HT par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat d'entretien préventif pour les feux tricolores, contrat proposé pour un montant de 875 euros HT.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget.

**Pour extrait certifié conforme**  
**Le Maire, Josiane LELIÈVRE**



Date d'affichage de la présente délibération  
 Le 25 février 2022